

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4221 - Mardi 04 Octobre 2022 - Prix : 200 Fc

CONSOMMATION :

12000 tonnes de riz attendues ce mardi



COUPURE DES CÂBLES DE LA FIBRE OPTIQUE

**Comores Télécom annonce
une récompense de 3 millions KMF**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Octobre 2022**

Lever du soleil:

05h 51mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 39mn

Dhouhr : 11h 59mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Deux jours d'évaluation des besoins en système d'informations géographiques

Du lundi au mardi 04 octobre se déroule à Moroni un atelier d'évaluation des besoins en système d'informations géographiques, dans le cadre du GMES et Africa phase 2. Cela rentre dans le cadre des programmes de la surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité territoriale.

Pour mieux évaluer les besoins en système d'informations géographiques, le gouvernement comorien à travers le ministère de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme en partenariat avec Gmes et Afrique a organisé du lundi au mardi 04 octobre un atelier d'évaluation des besoins en système d'informations géographiques. Et cela rentre dans les programmes de la surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité territoriale. « Le programme GMES et Afrique vise à améliorer les capacités des décideurs politiques, des planifica-

teurs, des scientifiques, des entreprises et du secteur privé et des citoyens africains à concevoir, mettre en œuvre et suivre les politiques nationales, régionales et continentales et à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles à travers l'utilisation des données d'observation de la terre et des informations dérivées », explique Saindou Djazila, le secrétaire général du ministère de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, chargé des affaires foncières et des transports.

Pour rappel, la surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité et de l'Afrique (Gmes et Afrique) est un programme phare de la Commission de l'Union africaine (CUA) dans le cadre de la politique et de la stratégie spatiales africaines. Il ouvre la voie au continent pour être compétitif à l'échelle mondiale dans les activités spatiales, y compris l'observation de la terre (OT), et pour développer un programme spé-

cial continental viable. Avec une couverture à l'échelle du continent, le programme est mis en œuvre grâce à des subventions aux institutions africaines sous la bannière de consortiums régionaux. Ce programme est guidé par six piliers qui sont les cadres politiques et institutionnels, infrastructures et données, service d'information développement des capacités, gestion des connaissances et fertilisation croisée et en fin sensibilisation et engagement.

En effet, l'objectif est de sensibiliser les différentes parties prenantes de la gestion des ressources naturelles terrestres, de l'énergie, de l'eau, des mines, de l'agriculture et de l'environnement, sur l'existence des outils de surveillance des ressources naturelles fournis par le GMES et Afrique première phase de compréhension de l'état et suivi ultérieur des ressources naturelles du pays. Et aussi d'acquiescer les besoins des insti-



tutions locales du pays dans trois domaines thématiques du suivi et de l'évaluation de la dégradation des terres, du suivi de l'évaluation des zones humides et de la base de données vectorielles de référence régio-

nale ouverte pour l'eau et les zones agri-écologique afin d'orienter les services de ces domaines thématiques à leurs besoins.

Nassuf Ben Amad

SOCIÉTÉ

Plus de 60 produits pharmaceutiques expirés ont été détruits

Des médicaments avariés et périmés issus des différentes structures sanitaires et pharmacies de Mohéli ont été détruits au CHRI de Fomboni et d'autres incinérés à Wanani. Une initiative de l'ANAMEV appuyée par l'OCOPHARMA sous financement du projet COMPASS.

Une mission organisée par l'ANAMEV (Agence nationale des médicaments et évacuations sanitaires) à travers les directions régionales de la santé, financée par le projet COMPASS

avec l'appui d'OCOPHARMA se trouvait au CHRI de Fomboni ce samedi 1er octobre pour la destruction des médicaments périmés et avariés. Le lendemain dimanche, l'équipe se trouvait à Wanani dans la région de Djando pour l'incinération de ces médicaments. Le but est de protéger l'environnement et la population.

Il s'agit des médicaments collectés dans toutes les pharmacies et structures de santé de l'île. Un travail réalisé pendant deux jours. Ensuite vient la phase de trie samedi 1er octobre. « Tout ce qui est

bouteille est mis à part, les comprimés à part, les conditionnements (cartons et notices) à part » explique Omar Kari de l'ANAMEV. Puis les bouteilles ont été enterrées et cimentées, les cartons et plastiques brûlés sur place. Quant aux comprimés ils seront amenés à Wanani où l'incinérateur offert par le fonds mondial est fonctionnel. Celui de CHRI de Fomboni financé par COMPASS n'étant pas encore opérationnel. C'est une activité qui a débuté à Anjouan et qui se poursuit à Mohéli.

Il faut noter qu'avant ce projet,

ces médicaments périmés et avariés se trouvaient entassés dans les pharmacies et d'autres structures sanitaires les brûlaient à l'air libre, avec toutes les conséquences qui en découlent. Ce n'est qu'après 2018 où est créé dans le pays, le guide de destruction des médicaments périmés et avariés suivi de sensibilisation que le processus est mis en place. Et des incinérateurs spécialement conçus pour des médicaments sous financement du COMPASS ont été installés dans les structures sanitaires des îles.

Plus de 60 produits pharmaceu-

tiques d'une valeur de plus de 15 millions ont été détruits. Le gros lot vient de l'OCOPHARMA, constitué de médicaments qui avaient servi contre la pandémie de la covid-19. « Les pharmacies privées, doivent présenter un bilan chaque année en présence d'un huissier pour espérer bénéficier une réduction de certaines charges auprès des autorités » explique Mme Ahamada Habiba, la pharmacienne membre de l'équipe de cette mission.

Riwad

AGRICULTURE

Foire agricole à Itsandra-Mdjini : consommer est aussi un acte politique

Du 1er au 2 octobre, s'est tenue une foire agricole animée par la coopérative Ngazi-Dima Cette foire a comme objectif d'inciter les paysans cultivateurs et les éleveurs pauvres à investir dans l'agro-écologie, de contribuer à rendre l'agriculture locale plus productive et

plus durable et à sensibiliser et soutenir les agriculteurs et les coopératives agricoles comoriens en particulier ceux de Ngazidja à la pratique d'une agriculture durable, écologique, biologique, économique et sociale.



L'ouverture a vu la participation des ministres de l'Agriculture et celui de l'Economie, respectivement messieurs Houmed Msaidi et Ahmed Bazi. On a noté une forte présence des femmes à cette occasion. Partant de la crise alimentaire sans précédent frappe le monde entier suite aux aléas du changement climatique, de la pandémie de la COVID 19 et de la guerre en Ukraine, chaque pays commence à réfléchir à une stratégie agricole pragmatique, en vue de l'élaboration d'une politique qui permettra d'entrer en action dès maintenant en ayant une vision écologique.

C'est dans ce contexte que Ngazi-Dima qui regroupe des jeunes dynamiques, volontaires et visionnaires issus dans des écoles agronomiques, et les acteurs agricoles comoriens se montrent déterminées à accompagner l'émergence d'une agriculture résiliente au service du plus grand nombre. Pour Laithi

Abdou Salam, le président de la coopérative : « Le fait de consommer local est aussi un acte politique, car c'est un acte en prise directe avec notre environnement et nos régions, que ce soit écologiquement, économiquement et socialement, bien au-delà du fait de valoriser le travail d'un producteur passionné qui a à cœur de produire de la qualité. De même, il nous semble qu'une grande partie de la jeunesse comorienne n'est pas bien sensibilisée à l'importance du secteur ».

Des exposants venant de plusieurs régions de Ngazidja ont exposé leurs produits avec des prix plus ou moins abordables. Cependant la forte demande du public n'a pas pu être satisfaite de l'ensemble des produits en vente. Des problèmes de logistique pour le transfert des produits ont perturbé quelque peu, leur acheminement. Cependant, dans l'ensemble la foire a tenu sa promesse, celle de montrer que des jeunes déterminés, peuvent avec peu de

moyens, se lancer dans un secteur vital pour le bien-être de la population.

Au cours d'une interview après l'ouverture de la foire, le ministre Msaidi a rappelé, une fois de plus, les efforts du gouvernement dans la mobilisation des ressources au service de l'Agriculture. Aussi, a-t-il cité des projets comme le Projet intégré des chaînes de valeur et Compétitivité (Pidc) ou le Projet d'appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales (Prefer) qui proposent des financements dédiés spécifiquement aux jeunes entrepreneurs dans ce domaine. Selon lui, des financements conséquents sont disponibles, il reste la mobilisation des jeunes ceux de Ngazi-Dima pour y accéder. Rappelons que dans cette action, la coopérative a eu le soutien de Hury Money, une succursale de Comores télécom.

Mmagaza

CONSOMMATION :

12000 tonnes de riz attendues ce mardi

800 tonnes de riz soit l'équivalent de 30 conteneurs sont arrivées dimanche dernier au port de Moroni et 12000 tonnes sont attendues ce mardi. Selon l'Onicor, ces cargaisons permettront de mettre fin à la pénurie et stabiliser la consommation sur le marché local.

Environ 800 tonnes de riz soit l'équivalent de 30 conteneurs sont arrivées dimanche 02 octobre dernier au port de Moroni. D'après le chargé de communication de l'Onicor (Office national d'importation et de com-

mercialisation du riz), le bateau est bien là, il y a du riz et de la farine. « Nous sommes actuellement en train de décharger la farine, ensuite le riz dans pas longtemps. Le prix reste inchangé, c'est-à-dire 9000 KMF le sac », annonce-t-il avant d'ajouter

qu'une autre cargaison de 12.000 tonnes « est attendue ce mardi 04 octobre. Ces quantités sont suffisantes et mettront fin à la pénurie ».

C'est un ouf de soulagement pour la population. Fini les bousculades et les matraques des hommes en treillis, le consommateur n'aura plus à faire la queue pour acheter un sac de riz. En effet, le mois de septembre était un mois très particulier. Il fallait avoir non seulement de

l'argent, mais aussi les bras longs pour obtenir cette denrée de première nécessité devenue si rare.

Notons que la pénurie de riz avait créée une situation presque chaotique dans le pays. À Anjouan, les forces de l'ordre avaient été appelées en renfort, usant de gaz lacrymogène pour disperser la foule et escorter les camions de riz du port de Mutsamudu jusqu'à l'arrière pays où des familles avaient pris

d'assaut un entrepôt et un camion de riz. Il y a eu des blessés. Sur l'ensemble du territoire national, la distribution se faisait en présence des forces de l'ordre. D'autres spéculateurs profitaient de l'occasion pour s'enrichir au détriment des plus vulnérables. C'est la ruée vers les légumes, car même le pain commençait aussi à manquer à cause d'une pénurie de farine.

Andjouza Abouheir

COUPURE DES CÂBLES DE LA FIBRE OPTIQUE

Comores Télécom annonce une récompense de 3 millions KMF

Dans une conférence de presse, la société Comores Télécom annonce une prime de 3 millions KMF à toutes personnes qui aidera à identifier les personnes qui coupent ses câbles de la fibre optique dans les îles.

Pour tenter de stopper les actes de vandalisme que subit Comores Telecom depuis des années, à savoir le vol de câble de son réseau cuivré, la société nationale de télécommunication annonce une récompense de trois millions de francs comoriens à toute personne qui l'aidera à identifier ces malfaiteurs. Dans ce face à face avec les médias, Ahmed Keldi, chef de département de Roaming tient à énumérer date par date, ces actes de sabotages à Ngazidja. « Presque 8 fois dont deux en mai, 3 en juin en

une seule année. Comores Telecom est la société de tous les comoriens. Le sabotage de ses câbles de fibre optique est un sabotage contre les ressources nationales. Si aujourd'hui, on sabote notre société certes, nous sommes les premiers perdants mais sachez que c'est le pays en général qui perd », avance-t-il.

Le chef de département Réseau se demande l'intérêt que les auteurs des ces actes puissent en tirer réellement. « Je ne cesse de poser des questions mais franchement je ne trouve pas des réponse. Je ne comprends pas les motivations de ces personnes. Des fois je me demande s'il s'agit d'un sabotage ou réellement des missionnaires pour nuire à la société », se demande Nasserine Ibrahim, tout en montrant qu'à chaque fois que la société fait des exploits, ces actes se multiplient. «



En tout cas, qu'ils se préparent à revenir puisque bientôt nous allons lancer des grands chantiers », ajoute-t-il.

Selon lui, à Anjouan, ces actes

de sabotage se sont déroulés 3 fois. A titre le 11 juillet 2022 vers 01h30, à l'entrée du village de Hada dans la région de Nyumakélé, le béton armé est cassé pour sectionner en

deux le câble souterrain du backbone. Le 30 août 2022, vers 00h17, la dalle d'une chambre souterraine à Bandrani, a été cassée et le backbone sectionné causant l'arrêt de 8 sites GSM et plusieurs autres services pendant plus de 11 heures de temps. Après réparation, le 1er septembre, la même chambre a été de nouveau cassée et cette fois-ci, les malfaiteurs n'ont laissé aucun câble. Le chef de suivi de projet précise que face à ce fléau, Comores Telecom voudrait d'abord rassurer la population et sa clientèle qu'ils continueront à lutter contre ces pratiques visant à réduire les capacités de Comores Telecom dans sa quête pour des services et une connexion de qualité.

Ibnou M. Abdou

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023 :

La décision du ministère à moitié respectée

Malgré la décision du ministère de l'éducation d'interdire plusieurs écoles privées pour non conformité, les écoles privées autorisées d'exercer cette année ont ouvert leurs portes. Mais certaines écoles qui sont dans les catégories B et C ont également ouvert les portes hier 3 octobre à l'occasion de la rentrée scolaire 2022-2023. Pour la coordination des écoles privées, le ministère lui-même se doit d'être responsable du processus car il s'agit d'un avertissement devant se faire un mois avant la rentrée.

Au niveau territorial, la rentrée scolaire a eu lieu ce lundi 3 octobre pour les élèves. Il s'agit d'un rituel chaque année pour les écoles privées et publiques de reprendre le chemin de l'école. Sauf que cette année se distingue un peu des années précédentes dans la mesure où, le ministère a décidé de mettre en exécution le projet de normalisation des écoles privées qui écarte certains établissements qui ne répondent pas aux normes.

Toutefois, certaines écoles interdites par le ministère ont ouvert les portes. Pour la coordination des écoles privées, « ce n'est pas normal que certaines écoles refusent de se soumettre à la décision du

ministre mais c'est logique qu'elles effectuent la rentrée. Il ne fallait pas attendre 3 jours avant la rentrée pour publier une telle décision. Il fallait le faire un mois plutôt pour éviter toute pagaille », avance le

coordinateur des écoles privées, Soiddridine Youssouf, avant d'ajouter : « Maintenant que les choses deviennent un peu difficiles, la coordination se tient un peu à l'écart pour laisser au ministère de

poursuivre le travail. C'est-à-dire explorer les écoles qui ont effectué la rentrée et qui ne sont pas dans les normes requises et d'insister sur la fermeture. Car le moment est un peu difficile de remettre un peu de l'ordre sur la normalisation des écoles privées ».

A Moroni comme dans les autres régions, peu d'écoles qui se sont vues interdire la rentrée ont respecté la décision du ministère. Mais beaucoup ont effectué la rentrée. Toutefois la coordination regrette la volonté d'effectuer la rentrée avant la publication de la liste définitive qui est prévue le 15 octobre prochain. Pour rappel, toutes les écoles qui ne figurent pas sur la liste provisoire ne devraient pas ouvrir les portes mais plutôt s'engager dans une procédure de régularisation auprès du bureau de la coordination des écoles privées. En tout cas, ce dernier laisse au ministère le soin de trouver une solution aux problèmes liés au projet de moralisation.

Kamal Gamal



LITTÉRATURE

Coralie Frei, la plume dans la peau

Née Courachia Ahmed Idarousse, la native de Wani est une véritable passionnée de l'écriture. Après un Bac littéraire obtenu aux Comores, elle s'envole en France où elle fréquente l'université de Toulouse puis celle de Pau pour suivre des études de lettres et de langues.

Véritable polyglotte (Français, Allemand, Anglais, Espagnole), Coralie Frei ne pouvait échapper à son destin de femme de lettres eu égard de sa formation initiale. Au crépuscule de sa vie (71 ans), elle continue de vivre de sa passion et essaye d'organiser son emploi du temps sans trop de pression. « J'organise mon temps comme il me plaît, entre l'entretien de ma maison, mon bien être corporel (et spirituel) et mes passe-temps ; l'écriture est l'un d'eux » pouvait-on lire dans son site internet dont nous avons fait une visite.

Première écrivaine Comorienne, elle en est déjà à trois romans dont deux autobiographiques (l'autre

côté de l'océan et la Perle des Comores parus en 2010). Dans la Perle des Comores, elle dit qu'elle « refuse que mon pays, les Comores, soit les îles oubliées ». Elle décrit aussi les contradictions d'une société qui a du mal à se détacher des traditions ancestrales. Dans un passage du livre, il relate sa propre expérience effrayante avec un marabout. « Les yeux rougis et les lèvres tremblantes, il fut pris de soubresauts. Le paréo se détacha violement de sa taille et vola par-dessus ma tête, il se laissa choir au sol, bras en croix, jambes écartées, le sexe dresse sur son abdomen ». Malgré le temps qui passe, ces phrases sont plus que jamais d'actualité.

Si Coralie se pose en défenseure de la sacralité comorienne, elle n'en est pas moins une citoyenne du monde dont elle déclame dans "l'autre côte de l'océan tout son amour pour un universalisme décomplexé. « Pour moi, il était clair que je me sentais partout chez moi. Là où je serai, quand ma dernière heure arrivera, il se trouvera un ambassadeur de Dieu pour me bénir et recom-

mander mon âme au seigneur », dit-elle.

Avec un diplôme d'infirmier d'Etat obtenu en France, Madame Frei a exercé pendant de nombreuses années aux Comores mais aussi en France où elle a été confrontée aux préjugés mais aussi au racisme dont font l'objet les étrangers en quête de travail lors d'une recherche d'emploi. « Tout le monde sait que les nègres sont des tricheurs, des magouilleurs, des menteurs et des voleurs ». Et de continuer : « Des parasites. Ils débarquent chez nous, mangent notre pain et respirent notre air, font une nichée de gamins et vivent au dos du bon contribuable français" lui assène celui qui assurait l'entretien d'embauche. Du haut de ses 71 ans, elle les aura le 12 octobre prochain, Madame FREI se trouve actuellement au pays jusqu'au 25 octobre, pour entre autres la présentation du deuxième livre de la présidente de la CNDHL dont elle a écrit la préface.

AS Badraoui



ESCLAVAGISME :

Arfati Mohamed Msaidié, héroïne malgré elle

Ce qui apparaissait au départ comme une actualité comoriano-comorienne a vite fait l'actualité des organisations des droits de l'homme du continent africain. De la Tunisie au Sénégal, à l'unisson de ces organisations ont condamné ces pratiques d'un autre temps.

L'affaire a fait grand bruit dans le paysage médiatique (réseaux sociaux) comorien après l'intervention du prêcheur controversé Cheikh Djibril auprès

des geôliers de la jeune Arfati pour sa libération. Rien d'étonnant quand on sait que ce dernier s'est fait le chantre de la lutte contre toute forme d'injustice qui touche les comoriens en dehors comme à l'intérieur du pays. L'agence mauritanienne d'information Alwiam dans son journal en ligne fait l'écho de cette affaire. Dans une déclaration publiée, la Coordination Contre l'Esclavage et ses Séquelles (CCES) montre toute sa satisfaction après la libération de la jeune fille. « La CCES a appris avec un grand

soulagement le dénouement heureux de l'affaire de la jeune Arfati Mohamed Msaidie qui était séquestrée et mise dans des conditions d'esclavage à Oman », lit-on dans un communiqué de cette agence. Et de continuer : « Arfati est certes libre et se trouve dans un lieu sûr à Dubaï mais, sa situation sociale demeure précaire et vulnérable ».

Le communiqué a été signé par plusieurs organisations de lutte pour les droits de l'homme dont Waraba Afrique, la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme ou encore

l'Association des Haratines de Mauritanie en France pour ne citer que ceux-là. Cette dernière continue à jouer un grand rôle pour la préservation des droits des Haratines (noirs de la Mauritanie) qui continuent à être marginalisés malgré l'abolition de l'esclavage (1980) en Mauritanie ou tout récemment (2015) la qualification de ces fait dans le code pénal mauritanien comme étant un crime contre l'humanité.

N'eut été le tapage médiatique, cette affaire serait passée inaperçue

aux Comores. C'est le silence radio. Ni la CNDHL ni les organisations de la société civile ou même l'Organisation Internationale pour les Migrations qui travaille en collaboration avec le gouvernement ne se sont exprimées ni avant ni après la libération de la jeune fille. La nature ayant horreur du vide, l'absence de réactivité des organisations habilitées poussent certains à s'engouffrer dans la brèche pour jouer les sapeurs pompiers.

AS Badraoui

ENSEIGNEMENT CORANIQUE

Il a mémorisé le Saint Coran à 11 ans

Soultoine Abdou Ibrahim, un enfant de 11 ans, vient de terminer la mémorisation du Saint Coran à l'âge de 11 ans. La cérémonie de remise d'attestation de mérite a eu lieu jeudi dernier à la grande mosquée de vendredi Saïd Salim à Moroni Hadoudja en présence d'une foule nombreuse très passionnée certes par le Coran et l'enfant.

En présence de ses parents et d'une foule nombreuse composée d'hommes et femmes passionnés du Coran, Soultoine Abdou Ibrahim reçoit une attestation de mérite après avoir mémorisé à l'âge de 11 ans l'intégralité du Saint Coran. La cérémonie de remise a eu lieu dans l'après midi du jeudi dernier à la mosquée Saïd Salim de Moroni Hadoudja, en présence du maire de la capitale, de l'ancien président de l'Université des Comores, de l'ancien cadî de

Hamahamet, du directeur de l'école Madrasat Al-Imane, du directeur du Markazi de Moroni, des hatub, des Ulémas. C'est à l'école coranique de Mohamed Mahmoud sise à Hadoudja Moroni créée en 2012 où cet enfant a pu mémoriser le Coran.

Lors de la cérémonie, le directeur de cette école montre que cela fait maintenant 10 ans que cette école existe. « Actuellement, nous avons plus de 180 élèves filles et garçons qui se divisent en 6 classes », dit-il. Après avoir annoncé que l'école possède déjà 6 enseignants dont 3 femmes, et 1 surveillant, le directeur général Elamine Saïd Hassane précise que depuis l'année dernière l'école a décidé de vulgariser leurs différentes activités. « Nous enseignons l'éducation islamique mais aussi l'enseignement des hadiths prophétiques et la jurisprudence musulmane et sans oublier la mémorisation du Coran », rappelle-t-il.

Quant au père de Soultoine, il ne cache pas sa satisfaction avant de tenir à remercier sa mère pour ses

efforts. « Grace à elle, mon fils vient de mémoriser le Coran à cet âge. C'est un honneur pour moi en



tant que père car c'est le souhait de tout père que son fils puisse réussir dans sa vie, et c'est une grande réussite pour moi, et également un bon début pour sa scolarité. C'est un honneur pour notre famille », avance Abdiou Ibrahim. Du côté de l'enfant, c'est une joie immense. « Je me sens bien de mémoriser le Coran. Je suis vraiment content et j'appelle mes camarades à faire des efforts pour pouvoir mémoriser le Coran comme moi », dit-il.

Et de poursuivre : « Il faut certes des encadreurs au Madrasa comme à la maison ». Le petit est parti tranquille puisque derrière l'attestation, l'école lui livre une bourse d'étude à l'école privée Fundi Abdoulhamid pour l'année scolaire 2022/2023. D'autres élèves de cette école coranique qui ont mémorisé le coran et des hadiths ont été également honorés.

Ibnu M. Abdou

TRANSPORT MARITIME

Le navire ville de Fomboni a fait naufrage au port de Bangoma

L'après-midi du jeudi 29 septembre, le navire Mohéli Land 2, ancien ville de Fomboni a fait naufrage au port de Bangoma. Il n'y a eu heureusement aucune perte humaine. Mais les dégâts matériels sont considérables. Selon des témoins sur place, le naufrage est dû aux fortes vagues qui ont poussé le navire à heurter des blocs du port et qui ont éventré sa coque. Des manœuvres sont déclenchées par la sécurité civile (COSEP) afin de faire sortir ce bateau et libérer le quai, mais les espoirs sont minimes.

Pour une énième fois, le port de Bangoma vient de faire une victime. Cette fois-ci, c'est le Navire Mohéli Land 2, l'ancien Ville de Fomboni. Ce navire qui vient d'avoir un nouveau propriétaire avec un nouveau nom se trouvait, selon un responsable de l'ANAM (Agence nationale des affaires maritimes) en plein processus de visite technique après avoir

passé plusieurs mois sans activité. Cependant, il a fait naufrage au port de Bangoma avant de réaliser son premier voyage sous son nouveau statut.

Tout a commencé vers 12h du jeudi 29 septembre lorsque le navire SOPEA voulait se détacher du port pour regagner la haute mer. « Mohéli Land 2 était collé avec le navire SOPEA du côté droit du quai. Pendant que ce dernier faisait des manœuvres, Mohéli Land 2 s'apprêtait à s'attacher au quai. Mais les choses se sont passées autrement. Les fortes vagues qui envahissent le port ont poussé Mohéli Land 2 vers les blocs », raconte un témoin oculaire sous anonymat. Selon lui, Mohéli Land 2 s'est malheureusement pris au piège et les vagues l'ont brutalement cogné contre les blocs jusqu'à faire une brèche. « Le navire commençait à prendre de l'eau sous nos yeux impuissants. Heureusement il n'y avait personne à bord », poursuit-il. Il est à noter que c'est la deuxième



fois que ce même bateau vient de se coincer dans les blocs du port de Bangoma. Il y'a juste quelques mois, il avait encore échoué dans ces blocs car l'un de ses cordes qui l'attachant au quai était coupé.

Cette situation interpelle à quel point le port de Bangoma est dangereux. Il y a quelques années,

Hayraha un autre bateau avait connu presque la même chose et d'autres ont subi des dégâts énormes sur cet accès maritime. Il est à noter aussi qu'il sera pratiquement impossible qu'un autre navire puisse accoster sur ce côté où le navire Mohéli Land 2 a coulé. Ce qui va paralyser une fois de plus les activi-

tés à ce port en détresse permanente. Jusqu'à vendredi, la sécurité civile appuyée par quelques dockers tentait avec des moyens dérisoires de dégager le bateau de ce pétrin mais sans espoir d'y parvenir.

Riwad

RÉNOVATION DES STADES À ANJOUAN:

Kadafi Soulaymana parle d'un projet de quatre stades

La Fédération de Football des Comores (FFC), clôture et aménage trois stades de football sur l'île d'Anjouan. Il s'agit de Msimbantsi de la région de Cuvette, le stade de Patsy qui est en phase finale du chantier et le stade Bandrani à Banda Oupepo suivra avant le stade Oumoini de Domoni. Kadafi Soulaymana, chargé des compétitions de la fédération parle d'un projet de 4 stade à rénover à Anjouan.

Le comité de pilotage du stade de Patsy a entamé les travaux de rénovation du stade. Ces œuvres touchent presque à leur fin. Les responsables de la fédération nous parlent d'une suite logique aux frais de la fédération pour Bandrani et Domoni. Selon

Kadafi Soulaymana, le stade de Banda Oupepo suivra celui de Patsy. « A Oumoini Domoni, un grand projet est dans la liste de la fédération et bénéficiera d'une remise à niveau par remblayage de la surface qui accumule de l'eau en période pluvieuse », dit-il. Les responsables

du comité de pilotage du stade de Patsy jugent très important cette initiative et mettent un accent particulier aux efforts de la fédération du football comorien.

Le Président de comité, Amaldine Soulaymane fait appel à tout le monde et en particulier aux acteurs du football pour soutenir ce projet. Les villages limitrophes de Patsy, sont les premiers à être sollicités d'appuyer ce projet qui ne fera gagner que la discipline du football. « Nous sollicitons l'aide quelle que soit sa nature, de nos voisins. Une

fois que ce stade sera dans un bon état, c'est le football qui gagne et non une communauté », souligne Amaldine Soulaymane

A noter que la fédération investit sur des matériaux pour la clôture du stade

mais aussi le terrassement du terrain. La question du stade de Domoni, qui doit bénéficier d'une restructuration pour atteindre les normes d'un stade comme Hombo n'est pas abordée par Kadafi qui estime qu'au

moment venu, tous les médias le sauront. Ouani, devrait en bénéficier aussi, selon sa grandeur, mais un manque de parcelle pose encore problème.

Nabil Jaffar



Date	Événement
1er Octobre	Conférence de presse de lancement - Hotel le Retaj / Moroni
Du 3 au 7 Octobre	Tournée Ambulance Rose / Ngazidja
Du 5 Oct. au 5 Nov	Dépistage à prix réduit - Ndzuani / Ngazidja
8 Octobre	Journée Sport - Alliance française / Moroni
29 Octobre	Gala Rose - Hotel le Retaj / Moroni
5 Novembre	Marche Rose de Clôture / Moroni

EFFONDREMENT DE LA DIGUE DE HOANI :

Aucune solution en vue pour la digue de Hoani

Une semaine après l'effondrement de la digue de Hoani, emportant avec elle quatre maisons, aucune solution n'est encore entreprise par l'Etat. Laissés pour compte, les résidents de cette localité sont obligés de tenter à l'enrochement pour tenir encore pour un mois.

Au total quatre maisons ont été emportées par la montée des eaux à Hoani dans la zone du petit port du quartier Gnambo (Hoani). Une situation alarmante pour ses victimes qui ont vu non seulement leur digue de protection démolie mais aussi leurs biens partir en fumée. Jusqu'à aujourd'hui, aucune solution n'est encore envisagée par le gouvernement pour la reconstruction de la digue. Laissés pour compte, les résidents de cette localité sont en train de faire un enrochement avec des pierres pour tenir encore un mois. « Nous voulons reconstruire la digue avec une équipe d'expertise, mais malheureusement les moyens sont insuffisants. Nous avons eu une réunion avec le gouverneur de l'île. Nous avons proposé de gérer pour un temps le petit port dans le but de collecter des fonds afin de reconstruire la digue mais malheureusement



cette suggestion a été balayée d'un revers de main par le locataire de Bonovo. À l'heure actuelle, aucune solution n'est entreprise par l'Etat. La communauté est en train de faire une collecte de fonds », confie un des sinistrés, qui a vu sa maison emportée par les eaux. Ce qui est encore pire, les familles sinistrées sont obligées de se débrouiller.

Si cette situation ne préoccupe pas le gouvernement, elle touche néanmoins le parti Ulezi. Dans une déclaration, le premier secrétaire du

parti Ulezi Natuk Mouzair appelle le gouvernement à songer à des investissements dans les meilleurs délais. « Nous, militants et adhérents du parti Ulezi, appelons, par conséquent, le gouvernement comorien à prendre la pleine mesure de la situation singulière de la montée des eaux à Mohéli en général et à Hoani en particulier, ainsi nous lui demandons de songer sans délai à des investissements nécessaires qui s'imposent. Si les digues sont une solution, il y a lieu d'envisager des

complémentarités », invite celui qui est scandalisé par les propos du gouverneur de l'île de Mohéli. « Face à une population en détresse, ces propos sont indignes d'un premier responsable de l'île. Nous sommes un pays insulaire, ces phénomènes relatifs aux remontées des eaux et aux glissements de terrain dans l'arrière-pays sont récurrents et le gouvernement semble insouciant », déplore-t-il.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre

Direction Générale de la Santé

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins Contre la COVID-19 et au Renforcement du Système de Santé

Réf. N°2022 /001/10/Projet Vaccins/AMI

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins contre la COVID-19 et Renforcement du Système de Santé et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats suivants :

- Recrutement de vaccinateurs

2. Le Ministère de la Santé à travers le Projet VACCIN invite les candidats intéressés à déposer leurs candidatures à l'adresse suivante :

- Pour ce qui souhaite travailler à Ngazidja : DRS, Moroni, face de Salimamoud

- Pour ce qui souhaite travailler à NDZOUWANI : DRS à Hombo

- Pour ce qui souhaite travailler à Mwali : DRSMwali à fomboni

3. Les intéressés peuvent retirer les termes de référence à la Direction Régionale de la Santé de chaque île, ou s'adresser par mail à :

- Ngazidja : doc_abderemane@yahoo.fr, foutoumarzouk@gmail.com

-NDZOUWANI : elhabibbenalifenie@yahoo.dr, mouhamadi.abdalli@yahoo.fr

-MWALI : djamalsambi@yahoo.fr, djabadaan@yahoo.fr

4. Composition des dossiers de candidature:

- * Curriculum vitae

- * Lettre de motivation
- * Photocopies certifiées des diplômes et des attestations
- * Certificats de travail
- * Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

5. Dépôt de candidature au plus tard le lundi 18 octobre 2022 à 12h00:

- * Au Secrétariat de chaque Direction régional de la Santé de l'île,
- Pour ce qui souhaite travailler à Ngazidja : DRS, Moroni, face de Salimamou
- Pour ce qui souhaite travailler à NDZOUWANI : DRS, Hombo
- Pour ce qui souhaite travailler à MWALI : DRS MWALI, à Fomboni

6. Les Dossiers de candidature sont à envoyer sous plis fermés avec la mention suivante:

Monsieur (Madame) le (la) directeur (trice) de la Direction Régionale de la Santé

« Manifestation d'intérêt N°: 2022/001/10/Projet Vaccins /AMI »

Pour le Recrutement de vaccinateur

Projet d'Appui à l'Acquisition des Vaccins contre la COVID-19 et Renforcement du Système de Santé.

Lancé, le 04 Octobre 2022